

Restauration scolaire : du nouveau à partir du 1^{er} janvier 2025

Nos petits recyots fréquentent désormais la nouvelle cantine et force est de constater que l'agencement, le cadre et le mobilier flambant neuf sont appréciés par tous, enfants, personnel et élus qui ont pris part au repas du lundi 25 novembre.

La restauration scolaire est devenue au fil du temps un enjeu de taille. En effet, il s'agit de proposer des repas équilibrés, variés, riches en goût qui plaisent aux enfants tout en maintenant un prix abordable pour les parents.



Force est de constater également que certains enfants mangent leur repas en entier alors que d'autres picorent, voire se nourrissent de pain. Un gâchis alimentaire est observé*.

Le contrat qui lie la commune avec le prestataire API Restauration arrivant à échéance le 31 décembre prochain, un groupement de commande a été constitué avec la commune de Saint Martin sur le Pré, nos deux communes ayant le même regard et les mêmes attentes : accroître la qualité des repas servis, mettre en place des animations pour nos jeunes autour de l'alimentation, privilégier les circuits courts et locaux, remplir au mieux notre mission sociale et sociétale.



Au terme de l'appel d'offres, a été retenu l'ESAT (Établissement ou Service d'Aide par le Travail) de Saint Martin sur le Pré pour la fourniture des repas dès la rentrée de janvier.

L'emménagement dans leurs locaux neufs rue Ampère à l'entrée de Châlons va en effet permettre à l'ACPEI, Association Châlonnaise des Parents d'Enfants Inadaptés, d'augmenter sa capacité de production de repas et ainsi fournir nos deux écoles.



Pour limiter le gaspillage et le coût, nous avons décidé de supprimer les entrées et donc de proposer un plat principal, un laitage et un dessert, dans le respect des normes nutritionnelles.

Nous espérons que nos enfants apprécieront ce changement !

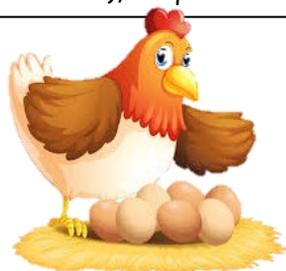
ZOOM sur les coûts

Aucune augmentation du périscolaire n'est envisagée pour la rentrée de janvier 2025.

Coût facturé aux parents : 5,75 €, le repas incluant les 2 heures de garde de la pause méridienne.

Coût d'achat du repas par la commune : 4,92 € TTC.

Il est clair que les 0,83 € de majoration ne couvrent que très partiellement le coût global de la restauration scolaire communale (locaux, fluides, mise à dispo de 4 agents le temps de midi plus une cantinière...), ce qui est une volonté de l'équipe municipale.



* POUR RAPPEL AUX RECYOTS : Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer un seau le matin, près de la cantine, et venir le rechercher en début d'après-midi afin de récupérer les restes de repas qui raviront vos poules (Inscription à la Mairie au 03.26.68.36.45).

De nouveaux arbres plantés dans la commune

Dans le cadre de notre partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), deux animations ont été organisées fin novembre.

Une « Journée de l'Arbre » à l'École, le 29/11.

Madame Marie DELIGNY, de la LPO, est intervenue toute la journée à l'École avec des animations autour de l'arbre auprès de chaque classe.

Les enfants ont pu également planter 5 arbres : un Érable Champêtre, un Chêne pédonculé, un Charme, un Troène et un Fusain d'Europe.



Un chantier participatif au Verger Partagé, le 30/11.

Toujours avec l'aide de Madame DELIGNY, une vingtaine de Recyots ont répondu à l'invitation de la Mairie et ont planté un Poirier Thirriot, un Cerisier Blanc de Champagne, un Pommier Bellerange et un Prunier Belle de Louvain.

Ces arbres viendront compléter les autres variétés déjà présentes au Verger Partagé, et remplacer, à terme les arbres vieillissants.



Les participants sont repartis avec un arbre fruitier à replanter chez eux ou un passage à hérisson à installer dans le jardin, offerts par la LPO.

Un grand merci aux agents techniques de la commune qui ont préparé le travail à l'École et au Verger en creusant les fosses de plantations.



La magie de Noël a commencé à Recy.

Lundi 2 décembre, le Père Noël était de passage à Recy à l'occasion de l'inauguration du **Jardin du Père Noël**, rue Montante, où il a été accueilli en chansons par les enfants de l'École Primaire Fernand VITRY.

Il a ensuite distribué des lutins farceurs à quelques enfants qui vont, a n'en pas douter, bien faire rire enfants et parents en attendant les cadeaux au pied du sapin, pour les plus sages d'entre nous.

Une distribution de papillotes, Chocolat et vin chauds a ponctué cette manifestation qui a rencontré un franc succès.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à mettre des étoiles dans les yeux des petits... et des grands...



Téléthon 2024

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Rendez-vous **Samedi 7 décembre** dès 9h00 Salle des Fêtes Maurice SIMON.
Dimanche 8 : Concert de Noël en l'église de Recy à 17h30.